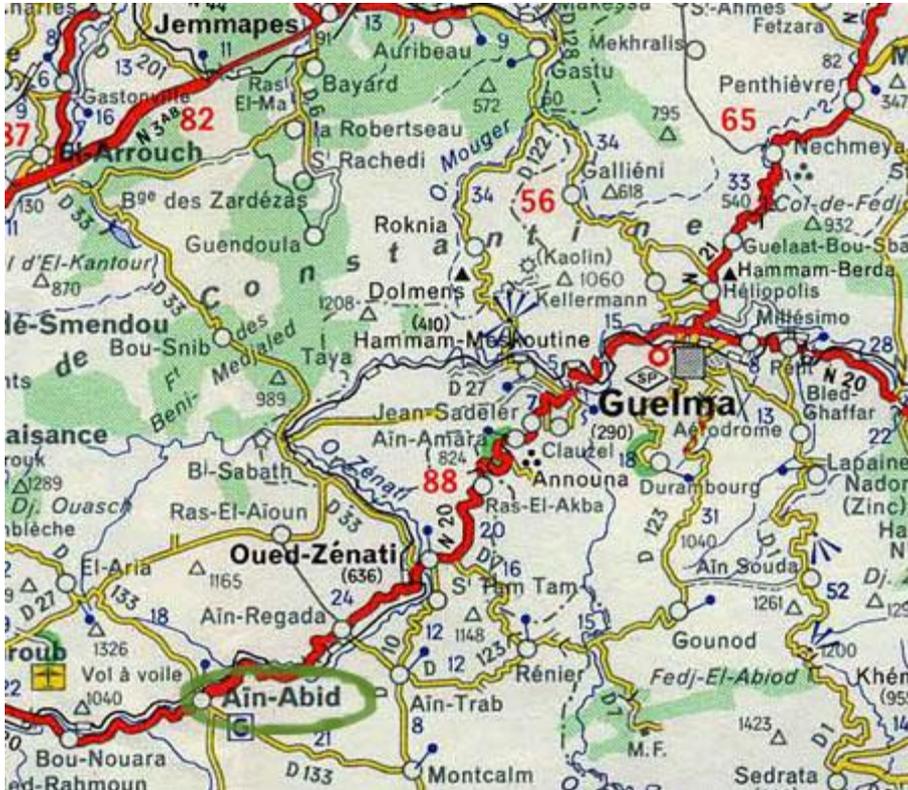


« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

## 1/ Le village de PETIT devenu BOUMAHRA Ahmed à l'indépendance

Dans l'Est algérien, culminant à 193 mètres d'altitude, la localité de **PETIT**, à l'Est de **GUELMA** et à 2 Km de **MILLESIMO** sur la RN 20.



Et **PETIT** ce n'est pas grand ! (...résurgences bônoises)

### Présence Française 1830 - 1962

C'est en 1832 que les troupes françaises occupèrent BÔNE définitivement ; six ans plus tard, en 1838, sa banlieue fut progressivement colonisée avec la création de nombreux villages à vocation agricole ; et par la suite ce fut le tour des hautes plaines de GUELMA.

Sous le nom de Hautes Plaines de GUELMA l'on peut réunir les différentes régions agricoles fortement accidentées qu'arrosent les eaux supérieures de la MEDJERDA, de la SEYBOUSE, et de leurs affluents. Le Génie a d'emblée construit un pont sur la SEYBOUSE et procédé au tracé de la route, sous la direction du capitaine VALETTE. Cela a facilité, dès le début de la conquête, la création de quelques centres agricoles : En 1845, la banlieue de GUELMA a été peuplée puis en 1848 l'on fonda MILLESIMO, HELIOPOLIS et notre sujet du jour, la localité de **PETIT**...

**PETIT** a été créée avec un peuplement de 189 personnes. Ils ne seront que 140 au recensement de 1897. Initialement ce village portait le nom de MILLESIMO qu'il quittait lorsqu'il fut définitivement constitué, le 23 juillet 1850.

**PETIT** porte le nom d'un Colonel de la légion étrangère et commandant du génie, tué le 9 octobre 1849 à ZAATCHA.

Par décret, le gouvernement Français avait consacré, en souvenir de la mort de cet héros, le nom de village de Millesimo N°2.

**DÉCRET** : Au nom du peuple Français, le Président de la République, voulant consacrer en Algérie le souvenir de la mort glorieuse du colonel PETIT, tué sous les murs de ZAATCHA (BISKRA) :

Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.piednoir.net/guelma/villes-villages/rub-villes-villages.html>

Décrète :

Art. 1<sup>er</sup> : A dater de la promulgation du présent décret, le village de Millesimo N°2 (province de Constantine) prendra le nom de PETIT ;

Art. 2 : Le ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à l'Elysée-National, le 23 juillet 1850.

**LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.**  
Le ministre de la Guerre, D'HAUTPOUL.

**PETIT**, en 1877, devient une Commune de Plein exercice.



Issue du site: <http://quelma.piednoir.net/villes-villages/rub-villes-villages.html>

**GUELMA** se trouve à deux kilomètres de la Seybouse. Elle occupe un emplacement voisin de l'ancienne ville Romaine de **KALAMA**. Son aspect est celui d'une ville neuve construite par les français et tout à fait européenne. Les indigènes maintenant fréquentent beaucoup les marchés, il fut un temps où ils refusaient de pénétrer dans la ville et les bureaux arabes s'ingénierent à leur faire comprendre que leur intérêt était d'habiter dans la ville. Un chemin de fer récemment achevé met **Guelma** en relation avec **BÔNE** son port naturel. **GUELMA** est le chef-lieu d'une commune de plein exercice qui compte 5.233 habitants et d'une commune mixte qui en a 13.693.



Théâtre Romain de **KALAMA / GUELMA** (reconstruit en 1908)

**GUELMA**, fondée par le général **DUVIVIER**, est aussi le chef lieu de canton du village de **PETIT**, situé à 3 Km à l'Est.



Général Franciade, Fleurus DUVIVIER (1794/1848)

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Franciade\\_Fleurus\\_Duvivier](http://fr.wikipedia.org/wiki/Franciade_Fleurus_Duvivier)



Gendarmerie de PETIT [Source site : <http://quelma.piednoir.net/villes-villages/rub-villes-villages.html> ]

Plusieurs centres, HELIOPOLIS, 1.137 habitants, MILLESIMO 1.444, CLAUZEL 1.220, se groupent autour de GUELMA. A 16 kilomètres, sont les sources thermales de HAMMAM-MESKOUTINE.



A 12 kilomètres, à l'Est, le village de LE NADOR, sources thermales salines (45°)

Dans cette région, Oued HALIA, affluent de la SEYBOUSE, sépare la Commune mixte du CHERF, de la commune de la SEFIA et de celle de PETIT ; là est l'important domaine de l'Oued HALIA. Si l'on poursuit la piste qui dépasse la mine du NADOR, on atteint à trois kilomètres au delà, la route qui conduit à l'Oued CHAHAM, qui prendra le nom de VILLARS et le village de LAVERDURE.

On rencontre encore, dans cet endroit, des vestiges de la civilisation Romaine, en l'HAMMAM-N'BAÏLS, source thermale dont les propriétés curatives sont très en honneur chez les indigènes de la région.

A PETIT, on y voit tous les établissements publics nécessaires. Deux ponts, établis sur les Oueds ROIDGEL et ZIMBA, assurent la facilité des communications. Le service des eaux laissait à désirer : des travaux ont été diligentés pour amener dans le village des eaux plus abondantes, et établir la communication avec GUELMA.

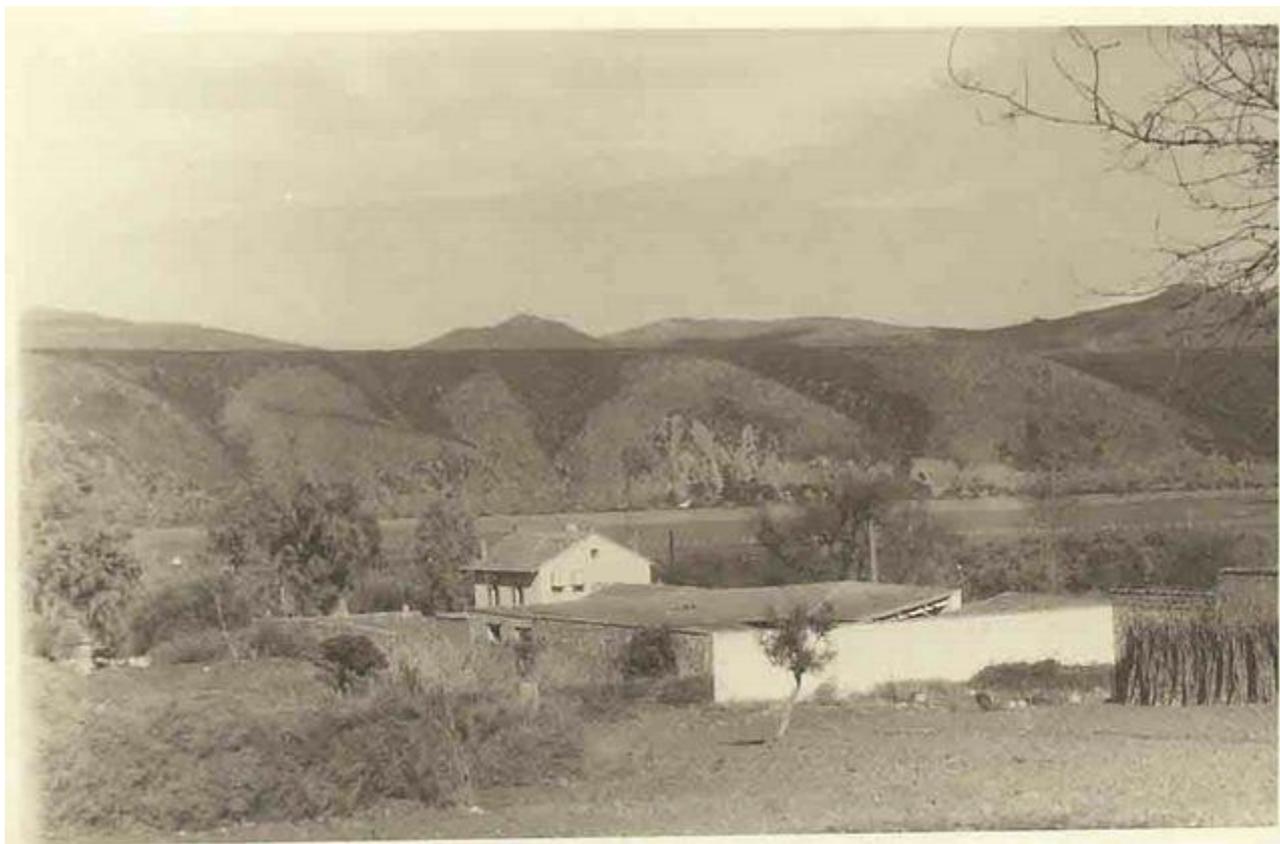
La position des colons, pendant longtemps assez difficile, s'est beaucoup améliorée, grâce à leurs efforts et aux subventions de tout genre qui leur ont été accordées. Mais ils ont trop négligé les cultures industrielles, telles que le tabac, le coton, seules susceptibles de donner de beaux profits.

Mines de zinc exploitées

Un gîte d'antimoine fut exploité à partir de la fin des années 1860 près de BOUCHEGOUF et dans la mine du NADOR N'BAÏLS, connue des romains, à 23 km au Sud-est de GUELMA, au milieu du djebel NADOR, massif montagneux qui contient des minerais de zinc et de plomb. C'est l'exploitation à grande échelle de ces métaux qui a permis d'utiliser aussi le gisement d'antimoine, associé à du chlore, dans ce que les scientifiques appellent la nadorite. Chaque jour, quelques tonnes de minerai subissaient une calcination sur place avant d'être transportés par charrettes sur 15 kilomètres, jusqu'à la voie ferrée construite en 1865. Creusée dans les gorges du NADOR, elle reliait GUELMA au port de BÔNE. Le minerai était ensuite expédié en Belgique, via Cette ou Anvers, vers la fonderie d'Hollogne-aux-Pierres, qui fournissait dès 1872 la totalité du « blanc de zinc » de la Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne puis constituait en 1912, avec près de 40 000 tonnes, le premier producteur mondial. L'antimoine du NADOR a cependant pour handicap d'être mélangé à de la calamine. En 1903, il n'est plus guère exploité qu'au Djebel TAYA. La mine du Nador N'BAÏLS et Djebel HAMMIMAT sont abandonnés. La production de minerais d'antimoine d'Algérie, qui avait été de 731 tonnes en 1897, puis 200 tonnes en 1899, est tombée à 93 tonnes en 1900, valant 170 francs la tonne. Elle rebondit ensuite, sous l'action de nouveaux procédés de valorisation

La mine du Nador N'BAÏLS est pillée par un commando du FLN le 8 novembre 1954 et immédiatement placée sous la protection d'un détachement de l'armée française, qui y restera huit ans, jusqu'en 1962. En 1959, avec l'autre principal gisement algérien de la compagnie, celui d'AÏN KERMA, elle produit 8 200 tonnes par an, malgré la guerre d'Algérie.

Après les Accords d'Évian de 1962, c'est essentiellement la mine du Nador N'BAÏLS qui a été exploitée, en raison de la facilité offerte par la présence d'autres métaux, et surtout grâce à la ligne de chemin de fer reliant GUELMA au port de BÔNE.



Ferme de Monsieur JULIA, ancien maire de PETIT

Climat méditerranéen avec été chaud à **PETIT**. C'est un pays très riche en olivettes, qui compte plus de 60 000 pieds d'oliviers

Le voisinage de la Tunisie, dont la frontière est à 35 kilomètres seulement, donnait lieu à un commerce très actif

Tous les habitants à peu près sont agriculteurs. Vignes et céréales.

Agriculteurs : MM. FONTAINE, BAILLEUL, DUBOIS, HOUSSET, SALESSES, VICEL, CHALVIN.

D'une superficie de près de 8 166 hectares, la commune de PETIT tire le plus clair de son revenu de l'élevage du bétail. Tous les ans, il s'en fait un commerce de 7 500 têtes en boeufs, moutons et chèvres que colons et indigènes vont vendre sur le marché de GUELMA. Les céréales, entre autres le blé dur, sont aussi une des richesses agricoles de la contrée, ainsi que la vigne, dont pourtant l'étendue ne dépasse pas 170 hectares et qui donne 40 hectolitres à l'hectare d'un prix moyen de 25 fr

Source Photo : Collectif des Guelmois site internet GUELMA-France : <http://guelma.piednoir.net/villes-villages/rub-villes-villages.html>

Plus haut, à 25 mètres de village, du fort VAUBAN, petit bastion de défense qui commande le ravin de l'oued ROUADJEL, la vue s'étend sur l'entrée de la vallée de BLED-GAFFAR, l'annexe de PETIT, au Sud et va jusqu'au massif de la MAHOUNA. Ce hameau était situé à 8 kilomètres du village. Le douar des BENI MAÂRMI abritait 2.000 indigènes environ.

Paru sur un Blog : <http://www.piednoir.net/quelma/villes-villages/concessionsalesseedelmasmai2011.html>

« L'information issue de la base de concessions de terre en Algérie m'a appris qu'il avait été attribué une concession à Jacques et Joseph SALESSES en 1855 à PETIT et PERRECHY (?) et attribution d'une concession à Petit et PERRECHY (?) à DELMAS Albert en 1862.

Ce qui confirme que la belle famille SALESSES de DELMAS Albert est arrivée la première en Algérie avec le fils aîné de DELMAS Albert puisqu'il est témoin au 2<sup>ème</sup> mariage de Jacques SALESSES en 1859. D'autre part SALESSES Joseph a rempli les fonctions d'adjoint au maire de la commune de GUELMA remplissant les fonctions d'officier de l'état civil de la section de PETIT de 1960 jusqu'à sa mort le 16 décembre 1963 .

En poursuivant mes recherches je me suis aperçue que le nom SALESSES avait disparu de PETIT car seules les filles avaient survécues les garçons décédaient en bas âge.

Par contre la famille DELMAS a fait souche. Dans les pages sur le village de PETIT tu as mis des extraits d'un livre écrit vers 1887-1890 par l'instituteur du village "souvenirs" comment se procurer ce livre ?

Voilà cher Gilles les résultats de mes petites recherches bien insignifiantes par rapport au travail que tu fais.

Amicalement, Monique DELMAS. »

## Le Train

Onze lignes de chemin de fer sillonnaient le département dont :

La ligne n°4 (203 km.) de BÔNE au KHROUB desservait : L'ALLELIK, DUZERVILLE; SAINT PAUL, OUED SBA, MONDOVI, BARRAL, SAINT-JOSEPH, OUED-FRARA, BOUDAROUA, DUVIVIER, NADOR, **PETIT**, MILLESIMO, GUELMA, MEDJEZ-AMAR, HAMMAM-MESKOUTINE, TAYA, BORDJ-SABATH, OUED-ZENATI, AÏN-REGADA, AÏN-ABID, BOU-NOUARA, KHROUB...

C'est en tout un réseau d'environ 1516 kilomètres.

Les voies de communication comprennent 12.800 kilomètres. A savoir :

-9 chemins de fer	1.516 km.
-4 routes nationales	870
-5 routes départementales	521
-37 chemins vicinaux de grande communication	3.077
-27 chemins vicinaux d'intérêts communs	812
-chemins vicinaux ordinaires	6.000



L'église de PETIT

On y trouve une église, une école mixte, etc...



Classe de mademoiselle SANTINA – Année 1931-1932 :

*De gauche à droite en haut les quatre élèves : Zézé ROBERT, Georges RICHARDO, Marcel VELLA, Charles MISSUD,  
2 rang : Michel GALLEA, Aimée GRIMALDI, Catherine GRIMALDI, Paul AUDOUX, Anna BONNO,  
3 rang : Robert RUCHARDO, Yvonne DELMAS, Marcel ROBERT, Pierre GRIMALDI, Louis PERRI, Denise REY,  
Premier plan : Mohamed, AÏSSA, TAHAR*

Source Photo : Collectif des Guelmois site internet GUELMA-France : <http://guelma.piednoir.net/villes-villages/rub-villes-villages.html>

## DEPARTEMENT

**Le département de BÔNE fut un département français d'Algérie entre 1955 et 1962.**

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville d'Annaba, alors connue sous le nom de BÔNE, fut une sous-préfecture du département de CONSTANTINE, et ce jusqu'au 7 août 1955. À cette date ledit département est amputé de sa partie orientale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

Le département de BÔNE fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 25 367 km<sup>2</sup> sur laquelle résidaient 730 594 habitants et possédait cinq sous-préfectures : LA CALLE, CLAIRFONTAINE, **GUELMA**, SOUK AHRAS et TEBESSA. Une dernière modification interviendra avec le rattachement temporaire de l'arrondissement de TEBESSA au département de BATNA du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.

**L'arrondissement de GUELMA comprenait 13 localités : BLED GAFFAR – BORDJ SABATH – GALLIENI – GUEAAT BOU SBA-GUELMA – GOUNOD – HAMMAM MESKOUTINE – HELIOPOLIS – JEAN SADELER – KELLERMANN – LAPAINE – MILLESIMO – **PETIT** –**

## DEMOGRAPHIE

Année 1877 = 3.006 habitants dont 151 Européens

Année 1958 = 1.048 habitants



## ■ ■ MONUMENT AUX MORTS ■ ■

Le relevé n° 57276 mentionne **12 noms de soldats "Mort pour la France"** au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

■ ■ BEN AMARA Taïeb (Mort en 1918) – BENDEGHAR Messaoud (1917) – BENYOUNES Saïd (1918) – CHENICHENE Madani (1918) GROS Pierre (1918) – HANNACHE Ammar (1918) – HASNAOUI Hocine (1914) – MIFSUD Joseph (1916) – MISSUD Georges (1917) – ROBERT Julien (1916) – ROUABHIA Brahim (1914) – THOMASI Simon (1914) - ■ ■

**SYNTHESE** réalisée grâce aux sites ci-dessous :

**Avec une mention toute particulière au site du collectif des guelmois qui m'a été très précieux pour élaborer cette info dédiée au village de PETIT.**

**ET si vous souhaitez en savoir plus sur le village de PETIT, cliquez SVP, au choix sur l'un de ces liens :**

<http://encyclopedie-afn.org/VILLES - NOMS>

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo\\_0003-4010\\_1898\\_num\\_7\\_31\\_18092](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092)

<http://www.piednoir.net/guelma/villes-villages/arrondissementsguelmajillet2011.html>

[http://bone.piednoir.net/titre\\_rubrique/insolites/joanne/joanne4g.html](http://bone.piednoir.net/titre_rubrique/insolites/joanne/joanne4g.html)

<http://guelma.piednoir.net/villes-villages/rub-villes-villages.html>

<http://www.piednoir.net/guelma/guelma-ville/siquelmaetaitcontemars09.html>

<https://www.facebook.com/aoumalou/posts/10201782149817445>

[http://www.guelma.org/francais/index2.php?rub=ville&srub=apercu\\_guelma&goto=apercu\\_guelma](http://www.guelma.org/francais/index2.php?rub=ville&srub=apercu_guelma&goto=apercu_guelma)

[http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/BILAN\\_2013\\_sepulitures\\_algerie\\_cle018837.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/BILAN_2013_sepulitures_algerie_cle018837.pdf)

<http://www.piednoir.net/guelma/villes-villages/rub-villes-villages.html>

## **2/ Différenciation entre le FLN et le courant Messaliste - 20<sup>ème</sup> Episode**

-1<sup>er</sup> Episode = Présentation (INFO 489),

-2<sup>ème</sup> Episode = Au marge d'un récit déterministe (INFO 490)

-3<sup>ème</sup> Episode = La progressive réappropriation historique (INFO 491 - 492)

-4<sup>ème</sup> Episode = La Crise du MTLD 2<sup>ème</sup> partie (INFO 493)

-5<sup>ème</sup> Episode = Les préparatifs des Messalistes et des Activistes (INFO 494),

-6<sup>ème</sup> Episode = Suite...(INFO 495),

-7<sup>ème</sup> Episode = Suite...(INFO 496),

-8<sup>ème</sup> Episode = La confusion des lendemains du premier novembre (INFO 497)

-9<sup>ème</sup> Episode = Suite de la " Confusion des lendemains du 1<sup>er</sup> Novembre..." (INFO 498)

-10<sup>ème</sup> Episode = Suite de la Confusion des lendemains du 1<sup>er</sup> novembre (INFO 499)

-11<sup>ème</sup> Episode = Au CAIRE et dans les maquis, contacts et tentatives de conciliation (INFO 500)

-12<sup>ème</sup> Episode = Au CAIRE et dans les maquis, contacts et tentatives de conciliation..... Suite (INFO 501)

-13<sup>ème</sup> Episode = Premières ruptures – Premiers affrontements (INFO 502)

-14<sup>ème</sup> Episode = Premières ruptures – Premiers affrontements, suite (INFO 503)

-15<sup>ème</sup> Episode = Premières ruptures – Premiers affrontements, suite(INFO 504)

-16<sup>ème</sup> Episode = La différenciation des choix politiques (INFO 505)

-17<sup>ème</sup> Episode = La différenciation des choix politiques- Suite...(INFO 506)

-18<sup>ème</sup> Episode = La différenciation des choix politiques- Suite...(INFO 507)

-19<sup>ème</sup> Episode = La différenciation des choix politiques- Suite...(INFO 508)

**20<sup>ème</sup> EPISODE : La différenciation des choix politiques- Suite...**

Refusant l'attitude de MEZERNA au CAIRE, attitude qui à ses yeux était non la recherche d'un compromis mais sombrait dans la compromission, MESSALI ne faisait qu'anticiper sur la conduite ultérieure de FLN qui absorbera finalement tous ses anciens adversaires, y compris les éléments exclus du MTLD comme Lamine DEBAGHINE, exclu du MTLD en 1949. Voilà pourquoi la *Voix du Peuple* du 11 mars 1955, en exposant le programme du MNA s'ouvrait par un rappel des principes du PPA et de l'Etoile : « *La création du parti du peuple Algérien, le 11 mars 1937, était une preuve de vitalité et de lutte de la résistance algérienne qui, malgré une croisade d'adversaires et d'adversités, a conduit avec maîtrise et succès les premiers pas du mouvement national. La période qui a précédé et suivi la création du P.P.A était surchargée d'événements qui s'étendaient sur tous les domaines de la vie politique nationale et internationale. Le Front populaire qui s'enlisait dans les marécages de la "pause" et de la trahison des peuples coloniaux fut suivi de la répression féroce à travers l'Afrique du Nord* ».



MESSALI HADJ (1898/1974)

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Messali\\_Hadj](http://fr.wikipedia.org/wiki/Messali_Hadj)



A. MEZERNA (1907/1982)

[http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num\\_dept=5246](http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=5246)



L. DEBAGHINE (1917/2003)

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Mohamed\\_Lamine\\_Debaghine](http://fr.wikipedia.org/wiki/Mohamed_Lamine_Debaghine)

Le rassemblement d'un vaste front d'anciens adversaires coalisés contre lui incita le MNA à croire que le débat se poursuivait, toujours sur le même thème : Réforme ou Révolution.

Dès le mois de mars 1955, il mit en garde ses militants contre la tentation du réformisme : « *Il faut que le Mouvement National Algérien mette fin à la politique de facilités et de réformettes. La politique des réformes est non seulement une aberration et un non-sens, mais aussi une violation des principes révolutionnaires du Mouvement National. Cela le peuple algérien l'a compris. Il y a longtemps qu'il a retiré toute confiance tant aux élections qu'aux réformistes. La lutte révolutionnaire arrache au passage des réformes, celles-ci ne constituant nullement une solution au problème algérien qui reste entièrement politique et elles ne doivent jamais être le prix d'un abandon quelconque des principes révolutionnaires, d'une pause ou d'une compromission avec l'impérialisme* ».

Après le ralliement des centralistes au CAIRE, de F. ABBAS en juin 1955, des Oulemas et du PCA, au FLN, le MNA ne parle plus " d'ambiguïtés " ou " d'incohérences " de l'organisation frontiste. En décembre 1955, il se rendit à l'évidence : il avait sous-estimé le regroupement au niveau des forces sociales qui s'était effectué contre lui, et cela, au moment même de la rupture dans les maquis, à ALGER et au CAIRE. Le MNA décida de passer à la contre attaque. En décembre 1955, à l'instigation de Mokhtar ZITOUNI, il diffusa un tract critiquant violemment la direction du FLN, « *véritable panier de crabes* », composée « *de traîtres* ». En fait, si l'organisation messaliste n'avait pas saisi d'emblée la dynamique du FLN conçue dès l'origine comme un rassemblement de toutes les forces sociales, c'était fondamentalement parce qu'elle adoptait le même point de vue. Pour l'une ou l'autre formation, il y avait absence de clarification sur les problèmes de la révolution sociale. Leur rivalité violente ne portait pas sur les questions relatives à la place, au rôle de la bourgeoisie, de la petite bourgeoisie, du prolétariat dans la conduite des événements.

La situation coloniale engendrait le fait que l'émancipation nationale avait un contenu social immédiatement sensible, ou, pour mieux dire, que toutes les revendications sociales – distribution des terres aux paysans dépossédés, hausse des salaires, assurance de moyens de subsistance aux sans travail, etc – impliquait nécessairement une lutte nationale, l'exploitation se trouvant essentiellement liée à la domination française. En d'autres termes encore, la situation coloniale et la révolte qu'elle suscitait ne pouvait que confondre la diversité de ses objectifs ; on n'en pouvait conclure que les revendications sociales étaient effacées ou dissimulées, elles affectaient bien plutôt toutes les autres revendications en les radicalisant : le droit d'apprendre sa langue à l'école et d'abord le droit de s'instruire et celui de reconnaître son passé culturel ; le droit de voter librement et celui de s'exprimer étaient autant de manière d'affirmer le refus de l'exploitation, de manifester la volonté positive de prendre son sort entre ses mains.

En reconnaissant la validité de cette lutte nationale, il n'en découlait nullement qu'elle exprimait dans son développement des aspirations sociales et des intérêts unifiés.

Si l'oppression coloniale créait un problème national spécifique, cela ne voulait pas dire qu'étaient abolis, même provisoirement, tous les autres problèmes qui naissaient de la différenciation sociale au sein de la population algérienne. Les intérêts des diverses classes dans la lutte nationale ne coïncidaient pas. En vain masquerait-on cette divergence en faisant observer que la société algérienne était beaucoup moins différenciée que d'autres sociétés coloniales, comme la Tunisie ou le Maroc tout proche. Certes, il est vrai qu'en regard d'une paysannerie qui constituait l'immense majorité de la population et d'un prolétariat concentré dans quelques villes qui n'excédait sans doute pas quelques pour cent des travailleurs actifs, se situait une bourgeoisie très mince, composée principalement de commerçants et d'intellectuels et privée de toute fonction dans l'appareil d'exploitation capitaliste. Mais le pouvoir de cette couche ne venait pas seulement de son nombre et de ses fonctions de l'époque. Sa culture, son expérience politique, le soutien international dont elle commençait à jouir, et bien sûr la conscience qu'elle avait de sa supériorité sur la masse des fellahs, déterminaient sa conduite et frayaient la voie de son développement.



Progressivement la bourgeoisie musulmane était devenue en Algérie une classe "compradore" dont le sort était lié à celui de la colonisation. Cette dépendance était une faiblesse, comme l'explique D. ROUSSET, après 1962 : « *La bourgeoisie algérienne ne pouvait se constituer en classe dominante et la bourgeoisie se transformer en grande bourgeoisie industrielle et agraire qu'en grimant sur le dos de la bourgeoisie pied noire, qu'en étroite participation avec le capital européen de l'Algérie. Et cela durant une longue période* ». En outre la guerre elle-même par le développement ultérieur d'une armée stationnée aux frontières, se structurant et adoptant des privilèges hiérarchiques, engendra un nouveau type de différenciation : un embryon de bureaucratie militaire dont les membres provenaient de diverses couches sociales.

Petit à petit les éléments bourgeois traditionnels et les nouveaux cadres militaires fusionnèrent.

Pas plus le FLN que le MNA ne cherchèrent à établir cette différenciation sociale. Mais le MNA constituait un obstacle pour le FLN parce qu'il représentait un élément de tradition en continuant de se revendiquer du programme de l'Etoile Nord-Africaine, la Constituante souveraine.

A suivre....

### 3/ Le football en Algérie

L'histoire du football en Algérie est étroitement liée à celui du football français. Lorsque le football fit son apparition en France durant l'année 1872, celui-ci apparut à son tour naturellement vers l'année 1894 en Afrique du Nord, région du monde soumise à l'autorité française. Le football s'y développa donc progressivement durant plus d'un demi-siècle avec la création d'un grand nombre de clubs mais aussi d'organismes qui régèrent sa pratique lors de compétitions départementales et interrégionales.

#### Le refus du communautarisme (1928-1939)

La France a toujours véhiculé un principe de laïcité, qu'elle acquise lors de sa Révolution de 1789 et qui s'appliquait dans tous les territoires soumis à son autorité. Ce principe repose en partie sur la notion de séparation entre l'église et l'état, toutefois son application dans le sport et particulièrement dans le football, se traduisit dans une lutte contre toutes formes de communautarisme. Tous les clubs de sports à cette époque, que ce soit en métropole ou dans les colonies, étaient tous des associations sportives de type omnisports, régies par la loi de 1901. **Il n'existait pas dans les clubs européens de clivage entre colons et musulmans car la pratique du sport était ouverte à tous.** Lorsque des clubs entièrement musulmans ou israélites sont apparus sans même la présence d'européens au sein de leurs effectifs, l'administration française en place craignait que des clivages communautaires se forment. D'ailleurs les rencontres en football de type « derby » entre club colons et musulmans représentaient alors un énorme risque. Le sport étant universelle en plus d'être un symbole, il était

inconcevable pour le gouvernement colonial qui prônait les valeurs de la république française, d'accepter tout marquage identitaire.

« Le sport doit être le lien permettant d'unir Français et Musulmans dans le même désir de performances et de nobles aspirations, en éliminant toute rivalité de religions et de races »

Le Commandant de la Division militaire d'Oran dans le quotidien « Les Échos d'Oran » daté du 30 mars 1936

Afin d'atténuer cette tendance identitaire plusieurs circulaires furent éditées entre les années 1928 et 1936, obligeant les **clubs musulmans à se défaire de tout communautarisme**. L'une d'elle concernait le terme *musulman* dans les noms de clubs. Il était dérangeant pour l'administration coloniale de voir le mot *musulman* dans des noms de clubs ; la première circulaire de 1928 stipulait qu'à côté de ce mot devait apparaître le terme *français*, ou du moins la lettre F dans leurs sigles. Ainsi certains changements furent observés avec l'exemple de plusieurs clubs en Algérie, comme l'USM Blida renommé en USFM Blida (Union sportive franco-musulmane de Blida). Cela eût un effet très négatif et fit naître un sentiment de révolte de la part des clubs *musulmans* qui se sentirent opprimés. Certaines rencontres de football entre équipes de deux ethnies différentes furent particulièrement houleuses, accompagnées de l'intervention de l'armée.



Les membres fondateurs de l'Union sportive musulmane d'Oran en 1926

En se rendant compte des conséquences que cela pouvait avoir avec une telle circulaire, le gouvernement français trouva de nouveau la parade afin d'empêcher tout soulèvement populaire. En effet une deuxième circulaire en 1930 obligea toutes associations sportives *musulmanes* **d'intégrer dans leurs effectifs un quota de joueurs non musulman**, avec d'abord trois joueurs puis cinq lors d'une troisième circulaire en 1935. De plus avec la circulaire de 1936, on demanda à ces clubs d'avoir dans leurs structures dirigeantes des *français* sous peine d'être dissoutes. Par ailleurs certaines rencontres furent annulées pour cause de non-respect de quotas comme ce fut le cas lors de la rencontre à ORAN entre le CAL Oran et l'USM ORAN (musulman) en mars 1936. Ces circulaires d'un point de vue sportif furent terribles entraînant la plupart du temps la cessation de toutes activités de certains clubs à ORAN (avec l'exemple de l'OCF Oran, un club *juif* qui fut contraint à l'arrêt), mais également à TLEMCEM, MASCARA et MOSTAGANEM. Les clubs les plus expérimentés comme le MC ALGER ou l'USM ORAN sachant qu'ils ne gagneraient rien à se révolter, se soumièrent sans rechigner en incluant des joueurs et des dirigeants français.

Ce dernier combattra tout de même pour le droit aux clubs *musulmans* de réaffirmer leur identité. Grâce au soutien des élus locaux et des autres dirigeants de clubs *colons* qui craignaient un appauvrissement du championnat de la Ligue d'ORAN, l'USM Oran permit non seulement aux autres associations sportives musulmanes de survivre mais d'en créer d'autres comme l'USM TEMOUCHENT. Celui-ci vit le jour en 1937 présidée par Jacques Cohen; une autre association sportive l'USFA TLEMCEM apparut à son tour, avec une structure dirigeante mixte composée de dignitaires tels que Mohamed EI HASSAR, Benouda ABIAYAD, Charles GUIGUI, Ludovic FREZOULS, Gilbert KIRCKS; exemple de bonne cohabitation interreligieuse. Néanmoins, malgré quelques hésitations de l'administration à restaurer la politique des quotas aussi bien en Algérie que dans le reste de l'Afrique du Nord, les **clubs musulmans continuèrent à réaffirmer leur identité communautaire**.

**NDLR** : La loi de 1901 était déjà contestée, tout comme de nos jours par une minorité très agissante. En 1956, sous un fallacieux prétexte, le FLN ordonna un boycott obligeant (et menaçant !) les Musulmans de ne plus participer aux diverses compétitions inter-ligue... Comme vous pouvez le constater, entre temps, d'autres symboles perdurent de nos jours...comme le voile, etc...

#### **4/ Le sang algérien... pour les causes des autres !**

Extrait : [...

[...Ce terreau "algéro-islamiste" est, avec certitude, un effet collatéral de la politique arabo-islamiste menée par le FLN au pouvoir depuis 1962 et de son prolongement dans l'émigration.

Depuis 1962, l'État algérien a tout fait pour contrôler la population algérienne en France au moyen de la sinistre "Amicale", relais du FLN et des services secrets, afin de juguler toute tentative d'organisation de l'opposition politique au régime d'Alger. Des milliards ont été dépensés pendant des années pour s'assurer de la fidélité de ses relais, du recyclage des fonctionnaires de police et des services dans des affaires les plus douteuses....]

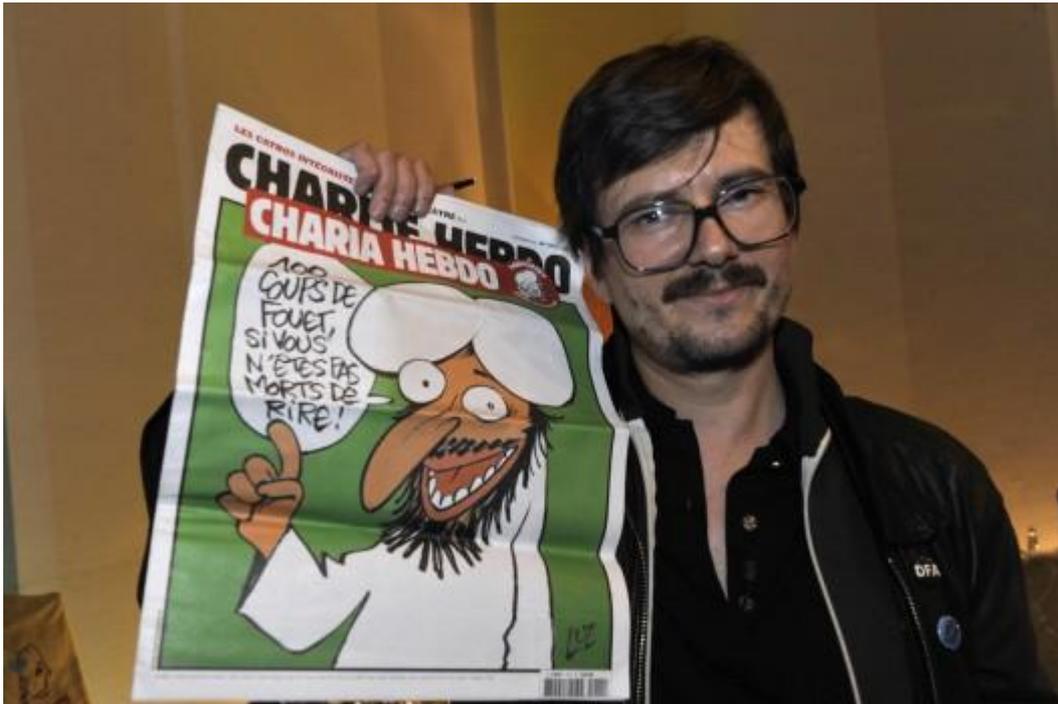
Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'article : <http://www.lematindz.net/news/16276-le-sang-algerien-pour-les-causes-des-autres.html>

## 5/ LUZ : « La majorité des musulmans s'en foutent de Charlie Hebdo »

Le dessinateur LUZ, qui a échappé au massacre du 7 janvier à la rédaction de l'hebdomadaire *Charlie Hebdo*, s'est confié dans une vidéo au magazine en ligne Vice. La voix nouée, il raconte ce qu'il a vu ce jour-là, et revient sur la « une » tant décriée du dernier numéro.

« J'ai eu beaucoup de chance, affirme-t-il en débutant son récit. C'était mon anniversaire le 7 janvier, et je suis resté longtemps au lit avec ma femme. Du coup, j'étais en retard à la réunion, bêtement. Quand je suis arrivé à Charlie, j'ai vu des gens qui m'ont interpellé et qui m'ont dit "Faut pas rentrer, il y a deux mecs en armes qui viennent de rentrer dans l'immeuble". »

LUZ voit les deux terroristes sortir et s'engouffrer, quelques minutes plus tard, dans le bâtiment. « Je commence à voir des traces de pas ensanglantées. J'ai compris après : c'était les traces du sang de mes amis. J'ai vu qu'il y avait des gens à terre, des culs. J'ai vu un copain face contre terre. » Entre deux sanglots étouffés, il poursuit : « Il y avait besoin de ceintures pour faire des garrots. Je me suis rendu compte que je n'avais pas de ceinture. Alors je porte des ceintures maintenant. »...



Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://bigbrowser.blog.lemonde.fr/2015/02/01/luz-la-majorite-des-musulmans-sen-foutent-de-charlie-hebdo/>

**NDLR** : Tout en respectant les victimes, il n'y pas que les Musulmans qui s'en foutent de Charlie Hebdo,...

**BOUTEFLIKA ENCORE ABSENT**



<http://www.liberte-algerie.com/dilem/dilem-du-01-f%C3%A9vrier-2015>

Et sur le même sujet :

[http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/01/29/attentats-a-paris-les-parcours-intimement-lies-des-freres-kouachi-et-d-amedy-coulibaly\\_4562539\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/01/29/attentats-a-paris-les-parcours-intimement-lies-des-freres-kouachi-et-d-amedy-coulibaly_4562539_4355770.html)

[http://www.elwatan.com/actualite/marche-a-alger-contre-charlie-hebdo-trois-ans-de-prison-ferme-requises-contre-15-manifestants-03-02-2015-286637\\_109.php](http://www.elwatan.com/actualite/marche-a-alger-contre-charlie-hebdo-trois-ans-de-prison-ferme-requises-contre-15-manifestants-03-02-2015-286637_109.php)

## 6/ Quel est le poids de l'islam en France ?

Avant même les attentats survenus les 7, 8 et 9 janvier, l'islam en France inquiétait une partie de l'opinion. Plusieurs enquêtes montraient un sentiment hostile et une surestimation du poids de cette religion. Autant de craintes alimentées par une actualité où l'islamisme radical tend à devenir omniprésent, générant des peurs alimentées par certains. Pourtant, les chiffres sont souvent bien loin des fantasmes.

### 1. Combien de musulmans en France ?

A l'été 2014, un sondage de l'institut Ipsos MORI réalisé dans plusieurs pays montrait qu'à l'instar des Britanniques, les Français surestimaient fortement le nombre de personnes de confession musulmane en France : interrogés sur une estimation sur 100 personnes, ils répondaient en moyenne 23 %, alors que la bonne réponse était 8 %.

**2,8 millions ?** En réalité, le chiffre exact est plus flou. La loi française interdit de recenser les populations par religion, ce qui empêche d'avoir un chiffrage précis. Néanmoins, nous disposons de quelques estimations. Ainsi, l'enquête « *trajectoire et origines* » menée par l'Insee et l'INED, sur la base de sondages, estimait les fidèles musulmans à 2,8 millions en 2008, contre 11,5 millions de catholiques, parmi la population de 18 à 50 ans. Un échantillon qui, pour les deux religions, ne compte donc ni les seniors, ni les mineurs.

**3,9 millions ?** Le chercheur Patrick Simon, de l'INED, évoque, en extrapolant les estimations sur les 18-50 ans à l'ensemble de la population, un chiffre un peu plus élevé : entre 3,9 et 4,1 millions de personnes en France seraient « musulmans », avec les mêmes réserves quant à cette appellation.

**4 à 5 millions ?** C'est le chiffre qu'on entend le plus souvent. Il provient du ministère de l'intérieur et n'est qu'une approximation assez floue : il s'agit d'une extrapolation tirée de l'origine géographique des populations. On pourrait donc dire qu'il compte les personnes de « *culture musulmane* », qu'elles soient ou non pratiquantes dans leur quotidien.

Combien de Musulmans en France ?...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : [http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/01/21/que-pese-l-islam-en-france\\_4559859\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/01/21/que-pese-l-islam-en-france_4559859_4355770.html)

## 7/ Islam en France : réformer d'abord la Grande Mosquée de Paris

La Grande Mosquée de Paris a été construite en 1926 par le gouvernement français à la demande du Maréchal Hubert Lyautey, alors gouverneur du Maroc depuis 1912, et conçue par l'architecte M. Tranchant de Lunel.



Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'article : <http://www.lematindz.net/news/16310-islam-en-france-reformer-dabord-la-grande-mosquee-de-paris.html>

## **8/ RETOUR AUX SOURCES**

Source Gérard RODRIGUEZ :

**Bône** : Voyage en juin 2014 - Lien rapide : <http://www.algeriemesracines.com/loisirs/voyage-bone-2014-gege.php>

Source Francis HORTA :

**Alger** : <https://www.youtube.com/watch?v=G1Js0KxRtkY>

**ORAN** : <https://www.youtube.com/watch?v=zCAjhoz2qxM>

Source Annie BLASCO :

**ALICANTE** : 1964 - LA FAMILLE HERNANDEZ : <https://www.youtube.com/watch?v=4Fv7rWxQDI8>

Source Jean MONNERET :

**FRANCE** : [https://www.youtube.com/watch?feature=player\\_embedded&v=PTqcf80iJ34](https://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=PTqcf80iJ34)

Source Michel SALANON : Remerciements de ZOHRA et HAMID à tous ceux qui les ont aidés – PDF en PJ n° 2

## **EPILOGUE BOUMAHRA AHMED**

Année 2008 = 17.834 habitants



**BONNE JOURNEE A TOUS**

**Jean-Claude ROSSO**

